Allocations : des associations saisissent le Conseil d'État pour la suppression d'un algorithme anti-fraudeurs en raison de "la discrimination opérée par cet algorithme envers des allocataires déjà fragilisés dans leurs parcours de vie"

16/10/2024 à 18h07



La Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) assimile-t-elle précarité et soupçon de fraude ? Quinze associations ont annoncé mercredi saisir le Conseil d'État pour obtenir la suppression d'un algorithme utilisé par la Cnaf pour mieux détecter les fraudes et les versements indus parmi ses allocataires.

Le recours, déposé mardi soir auprès de l'instance, « porte tant sur l'étendue de la surveillance à l'œuvre que sur la discrimination opérée par cet algorithme envers des allocataires déjà fragilisés dans leurs parcours de vie »,

écrivent Amnesty International, la Quadrature du Net, la Fondation Abbé Pierre et les autres associations requérantes dans un communiqué.

www.leparisien.fr